



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 juillet 2009

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A  
DEUX SEVRES AMENAGEMENT, AVENUE DE  
LIMOGES (SECTION S N° 98P ET S N° 101P)

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 10 juillet 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**URBANISME ET AFFAIRES**  
**IMMOBILIERES**

**CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A DEUX SEVRES**  
**AMENAGEMENT, AVENUE DE LIMOGES (SECTION S N° 98P ET S**  
**N° 101P)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre des aménagements de la ZAC Terre de Sport, de nouvelles implantations économiques doivent s'effectuer courant 2010 sur des terrains où figurent déjà des activités qui nécessitent d'être réimplantées sur d'autres parcelles non plus dans mais à proximité de la ZAC.

En ce sens, dans le cadre des mesures compensatoires de la ZAC et suite aux négociations avec les personnes intéressées, Deux-Sèvres Aménagement (DSA) doit acquérir une parcelle située avenue de Limoges, appartenant à la ville, cadastrée section S n°98p et 101p, afin de permettre le transfert d'un site d'exploitation d'une entreprise.

Cette parcelle d'environ 10 200 m<sup>2</sup> dont la superficie exacte sera calculée par géomètre expert serait cédée par la ville au prix à déterminer par France Domaine.

La recette sera imputée au compte prévu à cet effet au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le principe de la cession à DSA de la parcelle cadastrée section S n °98p et n°101p d'environ 10 200 m<sup>2</sup> au prix que déterminera France Domaine.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**